

LETTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Monsieur le Président,

Je commencerai mon écrit par l'expression de mon soutien le plus profond. Sachez bien qu'avant même le départ réel des campagnes électorales pour la Présidence de la France en Avril 2012, mon vote vous était destiné.

Votre temps étant précieux, je serais aussi brève et directe que possible.

Comprenez le bémol à l'enthousiasme de la simple citoyenne française que je suis. Car si vous aviez toute ma sympathie depuis longtemps et jusqu'à il y a très peu de temps, j'ai peur que vous ne soyez en train de la perdre. Que, si je vous estimais, vous et votre programme, je redoute que votre parcours jusque-là irréprochable ne vire au cauchemar.

Vous n'êtes pas sans connaître l'affaire Notre Dame Des Landes : la construction d'un aéroport sur la commune de Loire Atlantique portant ce nom.

C'est à vous, monsieur le Président, que je crierai cette vérité, de toute la force de ma révolte de simple et honnête citoyenne. Pour votre honneur, je suis convaincue que si vous tenez le comportement que vous affichez à l'égard de cette affaire aujourd'hui, c'est que vous ignorez le contenu du dossier. Et à qui donc dénoncerai-je les dessous malhonnêtes, intéressés et sans pitié ni respect des Lois, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ?

Puisque des vautours osent vouloir réduire Notre Dame des Landes en charogne pour se repaître de ses entrailles, j'oserais vous faire part du festin qui se prépare sous votre nez. C'est mon devoir (et mon droit) que de parler, je ne veux pas être complice.

Je vous adresse cette lettre ouverte afin de vous ouvrir les yeux sur des faits. DES FAITS. J'espère pouvoir vous expliquer, à vous ainsi qu'à la France, par chiffres et citations indiscutables pourquoi ce projet ne peut et ne doit décoller de son tiroir.

La vérité est d'abord sur le contexte économique actuel.

Beaucoup d'opposants au projet de l'aéroport s'attaquent à des personnes, des élus qui soutiennent le projet. Cette opposition étant pacifique, cela a donné naissance à de petits jeux de mots, du type « Veni-Vedi-Pas Vinci », « L'Ayraultport », « ça va Valls'er »... Je ne pense pas qu'il faille s'en prendre à ces élus, ou aux entreprises affiliées au projet. Je pense que ceux que je viens de citer à mots couverts, ceux qui soutiennent le projet, commettent une grave erreur. Mais que s'ils sont dans l'erreur, ce n'est que par maladresse. J'entends déjà rire au nez de mes propos, mais je persiste à le croire ! Car si ce n'est pas le cas, si je me trompe, c'est que la situation de la France est bien malheureuse. Je persisterais donc à croire qu'il s'agit de maladresses, qui risquent de faire beaucoup de dégâts si personne ne leur permet de se rendre compte de leurs actes. Voilà ce que j'espère: permettre aux porteurs du projet de se rendre compte des paradoxes dont leur attitude est chargée.

Rappelons que le projet de l'aéroport de Notre Dame des Landes a débuté il y a plus de 40 ans, soit au milieu des années 1960. Comment un projet florissant à l'époque peut-il être ne serait-ce qu'envisagé à notre époque, dans notre contexte que tout oppose à l'économie galopante de la reconstruction d'après-guerre ? L'État le dit lui-même : « *La non soutenabilité du modèle de développement sur lequel a été fondée la croissance économique après-guerre est devenue patente.* » Cette citation, vous la trouverez sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr>.

Voilà le problème : il ne faut pas confondre les époques ! Qui, mieux que la société d'aujourd'hui, sait que l'économie est en perpétuel mouvement ? Qui mieux qu'elle sait à quel point l'économie est fragile ? A quel point, en contexte de crise, l'avenir est indéchiffrable ?

C'est une maladresse : le gouvernement, en s'entêtant sur le projet Notre Dame des Landes, est en opposition directe avec ce qu'il affirme sur son propre site internet ! Il applique l'opposé de ce qu'il affiche à ses citoyens !

Ce projet ne peut pas voir le jour, puisqu'il provient d'une autre époque, d'un contexte économique perdu depuis bien longtemps.



La vérité est dans la Loi

Combien de textes de Loi s'opposent au projet de Notre Dame des Landes ? Personne ne le sait, ils sont trop nombreux ! A la carte de la réalisation de cette absurdité, nous ne citerons que :

- La loi Grenelle 2, qui induit une division par 4 des émissions de gaz à effets de serre. L'objectif à l'horizon 2020 pour l'Union européenne et la France est une réduction de 20 %. Avec ce projet, aucune chance de rester dans le cadre de cette Loi.

- Natura 2000, dans la mesure où le site abrite plusieurs plantes concernées par la réglementation sur les habitats remarquables et les espèces protégées menacées d'extinction. Il faut que le projet soit soumis à l'« Évaluation des incidences Natura 2000 », qui avisera en fonction de l'impact sur le site, l'importance et la fragilité des espèces à protéger. Tant que ceci ne sera pas fait, et publié, aucune action en faveur de l'aéroport n'aura lieu d'être.

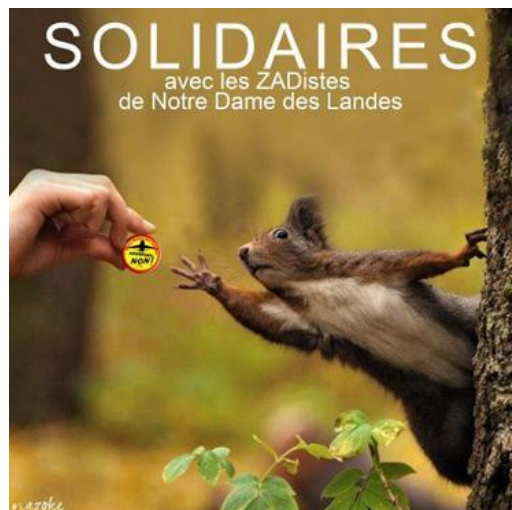
- La directive cadre sur l'eau : la réalisation de l'aéroport serait sur plus de 80% en zone humide. Or la destruction de ces zones nécessite la recréation au double de zones humides. Aucun cahier des charges établi pour le moment ne prend réellement ceci en compte.

- La Charte de l'environnement a placé les principes de sauvegarde de l'environnement au même niveau que les Droits de l'homme et du citoyen de 1789 et que les droits économiques et sociaux du préambule de la Constitution de 1946. Elle stipule « *que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ; qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins* ». Elle propose également que « *les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable* ».

- Loi paysage de 1993, qui impose une étude d'impact absolu bien plus approfondie que ce qui a été réalisé jusqu'à présent.

Nous nous en tiendrons là pour l'énumération des Lois que piétinerait ce projet, par crainte d'indigestion. Monsieur le Président, vous l'avez dit : « *Il y a un Droit, et nous devons le respecter* » !

Ce projet ne peut donc pas voir le jour, puisqu'il va à l'encontre de textes de Loi internationaux, et que l'État n'est pas au-dessus des Loi.



La vérité est dans la situation énergétique mondiale.

Benoît Thévard est Ingénieur indépendant Énergie et Résilience des territoires. Il a travaillé plusieurs années chez Airbus, avant d'acquérir le statut d'indépendant. Il tient à jour un site internet très instructif, dont nous allons prendre ici quelques extraits.

-« *Malgré les découvertes de gisements récemment médiatisées, le monde continue de consommer beaucoup plus de pétrole qu'il n'en trouve par l'exploration. [...] A l'avenir, nous disposerons donc fatalement de moins d'énergie et de ressources, alors que nous sommes de plus en plus nombreux sur Terre et que les pays émergents sont en phase d'industrialisation rapide. [...] L'urgence apparaît donc d'anticiper une inexorable descente énergétique. Si cette transition n'est pas anticipée, elle sera subie de manière chaotique et provoquera des conséquences économiques désastreuses, à l'image de la crise des subprimes.* ». Que pouvons-nous ajouter à ce qui est dit ? Qu'un avion vole moins bien sans kérozène ? Qui voudrait monter dans un avion dont le réservoir est vide ?

-« *Faut-il accepter la dépense de 550 millions d'euros en pleine période de crise, pour la construction d'un futur musée de l'aéronautique, parking d'avions cloués au sol ?* ».

Pas de pétrole = pas de vols. Rien de plus simple.

-« *Je rappelle qu'en 2017, le prix du pétrole sera tellement élevé qu'il aura détruit la demande, ou il sera très bas à cause de la récession mondiale. Autrement dit, que ce soit à cause du prix élevé ou de la*

récession, il n'y a pratiquement aucune chance pour que le trafic aérien soit supérieur en 2017 à ce qu'il est actuellement. ». La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) partage cet avis. Qui est mieux placé que les experts pour en juger ?

-« Faut-il soutenir l'obéissance et laisser faire le grignotage des terres agricoles alors que nous courrons vers une catastrophe alimentaire dans les années qui viennent ? ». On nous parle constamment de la crise alimentaire, du cours des céréales qui augmente, que la difficulté croissante des ménages à trouver des aliments de qualité à un prix raisonnable. On nous parle d'action concrète : consommez local ! Achetez bio quand c'est possible ! Pensez à ceux qui meurent de faim ! On manque d'agriculteurs et de terres agricoles ! Mais ici, de quoi s'agit-il ? Ah oui : bétonner 2000 hectares de terres agricoles. Trouvez l'erreur.



La vérité est dans la démocratie.

Quel habitant du sol français ne connaît pas la signification de « Démocratie » ? D'origine grec, « Dêmos » étant « le peuple », « Krátos » étant «le pouvoir», ce terme signifie : le pouvoir au peuple. La France est une démocratie. Il est donc impensable que la voie des citoyens ne soit pas entendue. Or, dans le cas de l'aéroport de Notre Dame des Landes, l'opinion est claire : depuis l'automne, partout en France, des Comités anti aéroport ont poussé comme des champignons !

Nous ne ferons pas l'alphabet entier, mais nous citerons au moins : Ambert, Angers, Annecy, Avignon, Bayonne, Besançon, Blain, Blois, Bourges, Bordeaux, Brest, Bruxelles, Caen, Cap-Sizun, Cholet, Châlon, Chambéry, Chateaubriant, Dijon, Guérande, La Roche sur Yon, Le Havre, Libourne, Liège, Limoge, Lorient, Marseilles, Metz, Montpellier, Nantes, Nancy, Nîme, Niort, Périgeux, Perpignan, Rouen, Rennes, Tours, Troyes, Vannes, Valence... Bien évidemment, ne sont citées que les plus grandes villes ! Et n'apparaissent pas non plus les rassemblements régionaux, comme en Ardèche, dans l'Aveyron, en Bassin d'Arcachon, dans les Deux-Sèvres ou les Vosges ! La France entière se soulève contre cette aberration ! Si les citoyens de notre pays étaient toujours aussi soudés et actifs, le taux d'abstention aux élections cesserait d'inquiéter les médias. Monsieur le Président : entendez comme le peuple gronde ! Voyez le commun élan qui les pousse à se mobiliser ! Toute la France ! Pourtant, un aéroport à Notre Dame des Landes ne bousculerait certainement pas le quotidien des habitants de Chambéry ! Mais ils se mobilisent ! Les citoyens ont une voix et la font entendre aux élus. Oui, les élus : ceux qui doivent leur poste aux mêmes citoyens qui se manifestent aujourd'hui. Dans un pays démocratique, quels élus ne l'entendrait pas ?

Ce projet ne peut voir le jour, puisqu'il va contre la volonté des citoyens de la France entière.



A votre avis, combien faut-il de citoyens pour réaliser une telle photo ?

La vérité est dans les promesses du Président.

Ceux qui pensent que le gouvernement va se laisser manipuler par des esprits remplacés par des porte-monnaie ont bien tort : l'aéroport de Notre Dame des Landes ne peut voir le jour, puisqu'il est le contraire même de ce que présentait le Président de la République avant qu'il ne soit élu ! Même s'il tarde, Monsieur Hollande va retirer le projet. Ça serait une aberration de garder ce projet qui s'oppose à d'innombrables promesses faites par lui-même au cours de sa campagne !

Par exemple : - « *François Hollande compte faire de la France la nation de "l'excellence environnementale" et s'engage à respecter les engagements internationaux du pays pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.* » Celui qui arrive à la tête de l'État français n'est pas idiot ! Le bon sens de n'importe quel être humain peut faire comprendre à tout un chacun que la construction d'un aéroport va dans le sens exactement inverse de la promesse faite par le Président. Rien que pour cela, le projet ne peut voir le jour ! Mais continuons sur les autres promesses.



- « *François Hollande compte défendre un budget européen pour 2014-2020 au service "des grands projets d'avenir". Il soutiendra la création de nouveaux outils financiers pour lancer des programmes industriels innovants, notamment dans les domaines des technologies vertes et des transports de marchandise ferroviaires.* » Voyez par vous-même : il parle de programmes innovants ! Pas de projets vétustes propulsés hors de leur contexte ! Souvenez-vous de ce que le gouvernement affirme sur son site internet, que nous avons cité plus haut.

Toujours pas convaincu ? Rappelez-vous à quel point les termes « *modernisation des politiques publiques* » revenaient souvent lors de sa campagne ! Il serait donc totalement inapproprié de croire que celui qui vient d'arriver à la tête de la France puisse cautionner une aberration telle que ce projet d'aéroport, compte tenu de son éloignement avec le programme établi lors de la campagne !

Ce projet ne peut donc pas voir le jour, puisqu'il s'oppose en tous points au programme du Président de la République !

La vérité est dans la logique.

Chaque année, l'État dépense plusieurs millions pour la protection des zones humides, dont la valeur économique en termes de services rendus n'est plus à prouver. Pourquoi l'Etat irait-il subitement détruire à un endroit quelque chose qu'il tente de protéger ailleurs ? Quelle contradiction ! Ce genre de comportement est purement paradoxal ! Et qui se le permettrait dans un contexte économique comme le nôtre, où chaque euro a son importance ? Citoyens, voyez les choses en face : il ne peut s'agir que d'une maladresse ! Ne me dites pas le gouvernement se met tout seul des bâtons dans les roues, de manière parfaitement consciente !

Nous ajouterons que les 1600 hectares de terres agricoles comprennent 100 kilomètres de haies, ainsi que 130 hectares de bois. Autant d'espaces que l'État tente de valoriser sur le reste du territoire, à grand renfort de programmes européens ! De même, une demande de destruction d'espèces protégées (souvenez-vous du début de notre article, avec Natura 2000) est en attente de signature au ministère de l'Écologie. Mais quel ministère autorisera une action comme celle-ci, quand il dépense à côté des millions d'euros répartis sur le territoire pour la protection de ces mêmes espèces, avec tout le cortège d'information et de sensibilisation des citoyens qui va avec ? Quel État informe ses citoyens de l'importance d'une chose pour la détruire un peu plus loin ?

Voyez : n'importe quel esprit doué de bon sens saisit l'absurdité d'un tel acte. Voilà pourquoi l'État ne le fera pas.

Ce projet ne peut pas voir le jour puisqu'il est à l'extrême opposé des actions guidant les politiques.



La vérité est dans la bouche des professionnels.

Selon la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), rien ne justifie une infrastructure plus grande que celle existant déjà à Nantes.

Selon Benoît Thevard, spécialiste des énergies et ancien ingénieur chez Airbus, tout projet qui se base sur l'expansion des réseaux aérien est erroné.

Selon le "Collectif des Pilotes doutant de la pertinence du projet Notre-Dame des Landes", dont le porte-parole est Thierry Masson, officier Pilote de Ligne, l'aéroport de Nantes n'est aucunement saturé, et ne présente pas non plus de réel problème de sécurité !

On voit même sur le blog d'un commandant de bord retraité « Évitez de dépenser un demi-milliard d'euros dans une lamentable stupidité à la gloire de ces hommes politiques qui auront disparu dans l'enfumage des irresponsabilités lorsque le projet réalisé révélera sa bêtise. », ainsi que de nombreuses phrases du type « Je ne vois pas en quoi cet aéroport est plus dangereux qu'un autre. Si c'était le cas, il faudrait fermer la moitié des aéroports mondiaux », en réponse à sa publication !

Ces personnes s'expriment on ne peut plus clairement et plus ouvertement : allez donc voir leurs publications sur internet, les articles entiers vous apporteront bien plus que mes maigres citations.

Ces professionnels ont inscrit leurs études et leur vie professionnelle dans le monde de l'aéronautique.

Qui mieux que ces professionnels sont aptes à juger la qualité d'une infrastructure dont ils se serviront ?

Ce projet ne peut pas voir le jour, puisqu'il est considéré comme inutile et désuet par les professionnels eux-mêmes.



Résumons donc : le contexte économique, la Loi, la Démocratie, les promesses présidentielles, la logique et les avis de professionnels de l'aéronautique s'opposent de façon directe au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes.

Nous pourrions penser que ces arguments seront balayés par une hypothèse d'avantage économique, mais -outre le fait qu'il s'agisse d'une hypothèse non vérifiable- dans ce cas, pourquoi l'aéroport d'Angers (si proche de Nantes et donc de Notre Dame des Landes !), tourne presque à vide ? Si la demande était si forte, comme veulent le justifier les défenseurs du projet, pourquoi Angers serait-il désert ? Nous revenons donc une fois de plus au bon sens.

Monsieur le Président, maintenant que vous avez connaissance du dossier dans son ensemble, vous avez les cartes en main pour mettre fin aux maladresses.

Je suis confiante en l'avenir, puisque toutes les raisons que nous avons citées s'opposent au projet.

Citoyens, ne vous inquiétez pas : ce projet ne verra pas le jour, parce qu'il ne peut pas en être autrement.

Sauf si notre France a perdu sa qualité de démocratie au profit de celle de l'oligarchie.

Sauf si Monsieur le Président de la République se mue en un despote menteur et irrationnel.

Sauf si l'utopie d'un hypothétique intérêt économique peut pousser le pays à piétiner les Loi.

Oui, dans ce cas, et uniquement dans ce cas, l'aéroport se fera.

Mais par pitié : dites-moi que nous n'en sommes pas là...

A Allaire, le 22 Décembre 2012

Camille Leroux